



INSTITUT ROBERT MERLE D'AUBIGNÉ
VALENTON

Vous souhaitez formuler une réclamation à propos de votre séjour en hospitalisation de jour ou en hospitalisation complète

Parlez-en, en priorité, au cadre de santé ou au médecin du service

En fonction de la nature de votre réclamation, vous pouvez rencontrer :

- ✚ Le médiateur non médical et son suppléant : *Nommés par le directeur*
Caroline VOIRY, *Cadre rééducateur* Tél : 01 45 10 80 80
Sandrine CRÉMOUX, *DRH*
- ✚ Le médiateur médical et son suppléant : *Nommés par la conférence médicale d'établissement*
D^r Simona POPESCU, *Médecin Chef de S^{co}e d'Hospitalisation Complète* Tél : 01 45 10 80 80
D^r Mourad FAÏZ, *Médecin Hôpital de Jour*
- ✚ Les représentants des usagers : *Nommés par le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) et siégeant à la Commission Des Usagers (CDU)*



Annie PÉLISSIER
Assoc. ARGOS 2001



Minnie VÉRENNES
A.D.E.P.A.



Bruno WOZNIAC
APF – France Handicap

Comment contacter les représentants des usagers ?

Par courrier :

Institut Robert Merle d'Aubigné
2, rue Émilien Michaut et Lucien Rabeux
94460 Valenton

Par mail ou par téléphone :

Demander leurs coordonnées à l'accueil

Retrouvez les informations sur la Commission Des Usagers
dans le livret d'accueil qui vous a été remis
ou sur www.irma-valenton.fr

